ESPERANCE CYCLISTE DE SARTROUVILLE
27 bis rue Diderot
78 500 Sartrouville
SIRET 407 552 892 00033

Association publiée au Journal Officiel le 08 octobre 1950
N° W783002378

RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA GESTION ET LA SITUATION MORALE ET FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION (AG du 26/06/2020)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire afin de vous rendre compte de la situation morale et financière et de l'activité de notre Association durant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

SITUATION, ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE 2019

À titre informatif, il est rappelé que l'association ESPÉRANCE CYCLISTE DE SARTROUVILLE (« ECS ») créée en 1950 dispose aujourd'hui de deux sections sportives, à savoir :

- Le cyclisme, depuis 1950

- Le triathlon, depuis 1992.

La section triathlon ne comporte plus d'équipe Élite depuis le départ de Monsieur Denis Veron, président du club jusqu'au 4 avril 2019, date à laquelle l'Assemblée Générale a mis fin à son mandat.

RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ 2019

SECTION TRIATHLON

Triathlon Jeunes

La saison 2018-2019 a vu les effectifs de l'école rester stable et comptabilisent 63 jeunes, soit le même nombre que la saison 2017-2018. Comme chaque année, les jeunes de l'école ont participé au Challenge IDF jeunes. Après avoir raté de peu l'accession à la division supérieure la saison dernière, le club a réussi à se classer deuxième du challenge R2, synonyme de montée en R1 pour la saison 2019-2020. Cette réussite est du non seulement aux performances de nos meilleurs jeunes mais aussi et surtout à la forte mobilisation dont ils ont su faire preuve pendant la saison en participant massivement à toutes les compétitions auxquelles ils ont été conviés.

Présent au niveau régional avec le Challenge IDF jeunes, l'école s'est également distinguée sur les différents Championnats départementaux en remportant un nombre record de 17 titres de Champion ou Championne des Yvelines. 9 jeunes ont été titrés en duathlon, 5 en Run & Bike et 3 en aquathlon, sans oublier de nombreux autres podiums. D'excellents résultats qui valident les compétences de l'équipe encadrante ainsi que l'engagement et le sérieux de nos jeunes dans leur pratique sportive. Cette implication a permis à deux de nos jeunes, Louise BOSSARD et Arthur DATTIN, de se hisser jusqu'au niveau national en réussissant à se qualifier tous les deux pour les Championnats de France Jeunes de duathlon et à Louise de se qualifier également pour les Championnats de France d'aquathlon et de triathlon.

L'investissement de l'équipe encadrante a été une nouvelle fois récompensée par la fédération avec le renouvellement du label 2 étoiles de l'école de triathlon, gage du sérieux et du niveau de qualification de ses intervenants. C'est dans la perspective de pérenniser cette situation que le club a poursuivi ses efforts en matière de formation en renforçant son équipe d'encadrants grâce à Jean-Luc POTIER, Christophe DEDOUCHE et Arthur DATTIN qui ont tous les trois obtenus leur brevet fédéral d'initiateur (BF5).

Comme l'année dernière, le club a soutenu la démarche de Cédric DUGAS qui organisait avec son école le Duathlon des Microbes avec comme nouveauté cette année, un Run & Bike destiné aux plus grands. Près de 250 enfants étaient présents lors de ces deux courses qui se sont déroulées sous le soleil et dans une très bonne ambiance.

L'organisation de notre Cross Duathlon a connu pour sa 12^{e} édition une fréquentation record avec plus de 500 jeunes présents. Cet afflux sans précédent nous a obligés à la dernière minute de revoir l'organisation de nos courses afin de garantir le déroulement de chaque épreuve dans des conditions de sécurité optimales. Malgré ces adaptations tardives et le nombre important de participants qu'il a fallu accueillir, l'épreuve s'est parfaitement déroulée grâce à la forte mobilisation de nos adhérents et des parents de nos jeunes qui ont su s'impliquer tout au long de cette journée.

Triathlon Adultes

L'effectif de cette équipe reste stable avec 81 licenciés pour la saison 2018/2019.

Une nouvelle fois, le Duathlon de Sartrouville fut une réussite, pas moins de 600 athlètes (530 enfants + 70 adultes) ont répondu présent, sous un ciel magnifique.

Au niveau des compétitions, tout au long de la saison, les membres de l'équipe adultes non élite étaient présents sur plusieurs épreuves en France et à l'étranger. Nous n'en retiendrons que quelques-unes : Les Mureaux, Enghien, Versailles, Beauvais, Paris, X-terra France, Vallée de l'iton, Nouatre, Zofingen, Norvège, Suède.

Une délégation d'une vingtaine de triathlètes du club de Sartrouville s'est engagée sur le Triathlon de Belfort en Mai 2019 (sur les courses S, M et L), ils ont pu profiter d'un magnifique parcours dans le ballon d'Alsace et d'une ambiance club inoubliable.

Un petit groupe de 9 athlètes s'est attaqué à la doyenne des courses sur routes Lièges Bastogne Lièges dans des conditions dantesques (pluie vents froid), et une équipe était engagée sur les 24h du Mans Vélo avec une très belle 65e place au général sur 535.

Enfin, sur le plan des résultats, on retiendra le titre de Championne de France et une 3e place aux mondiaux de Duathlon Longue Distance de Régine Dretzen.

Triathlon Elite

Le club ECS Triathlon ne possède plus d'équipe Élite depuis le départ du président du club, Denis Veron qui gérait personnellement cette section jusqu'en avril 2019.

Pour mémoire, la plupart des triathlètes qui ont fait la renommée du club de Sartrouville ont quitté pour le club en 2018, comme Raphaël Montoya qui a rejoint le club de Lievin fin 2018. Le club n'a plus été en mesure de maintenir une équipe en D1 en 2019.

L'équipe Elite s'est vue privée de financement en 2019, la Ville de Sartrouville ayant demandé le remboursement de la subvention versée en février 2019, la présence d'une équipe en D1 étant une condition d'attribution de la subvention. La Ville de Sartrouville a néanmoins accepté de prendre en charge les dépenses engagées entre janvier et avril 2019 par le président du club sur la section Elite. Ces dépenses ont été remboursées en mars 2020.

SECTION CYCLISME

La section Cyclisme rassemble plus de 20 membres.

La section est exclusivement orientée vers le cyclisme de compétition FFC et FSGT (route, cyclo-cross, VTT), même si certains licenciés participent ponctuellement à des épreuves de masse ou cyclosportives.

Les entraînements clubs se déroulent du 1er dimanche de décembre jusqu'aux premières compétitions. La saison cycliste sur route commence au mois de mars pour finir fin septembre. En période hivernale, c'est la saison des Cyclo-Cross qui prend le relai.

Durant la saison 2019, les membres ont participé à de nombreuses épreuves cyclistes, principalement en Ile de France.

Toujours actifs au sein du peloton, les coureurs de l'ECS ont régulièrement montré le maillot, en animant la course dans les échappées ou en remportant de très belles victoires :

- Aurélien Bignon porte le maillot de **champion des Yvelines FFC route** depuis le 19 mai 2019, en s'imposant à St Cyr en Arthies sur un circuit très sélectif. A noter que 2 semaines plus tôt, notre grimpeur Sartrouvillois gagne également à Montainville.

- Julien Nayener devient **champion de France VTT** Marathon (84km), catégorie Master 40-44 ans à Ornans (Doubs), le 6 octobre 2019.

- Julien Nayener clôture une saison formidable avec le titre de **champion d'Ile-de-France Master VTT** décroché le 6 décembre 2019 à St Quentin-en-Yvelines.

- Yannick Couilleaux totalise 5 podiums dont **2 victoires** en route Départementale 4 (FFC) à Boisset et St Léger en Yvelines.

A défaut de pouvoir proposer la course traditionnelle à Sartrouville, la section cycliste a organisé en 2018, une journée comprenant 4 courses FFC (D1/D2, D3/D4, Cadets, Minimes). Malgré le vif succès rencontré, l'épreuve n'a pu être reconduite au calendrier 2019, faute d'autorisation.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS ET RÉSULTATS 2019

Les comptes annuels de l'association ECS ont été préparés par le cabinet d'expertise comptable Eclora, dans la continuité des travaux effectués les années précédentes et selon les mêmes principes comptables que ceux adoptés en 2017. Il n'y a eu aucun changement de méthode en 2019. Le bilan et le compte de résultat de l'association ECS intègrent les éléments de la section Triathlon (Triathlon Loisirs Jeunes et Adultes, Equipe Elite) et de la section Cyclisme.

Bilan au 31/12/2019

Le bilan synthétique de l'association ECS au 31/12/2019 se présente de la manière suivante :

en €	2019	2018	Variation
ACTIF			
Autres immobilisations financières	-	-	-
Stocks	3 115	3 115	-
Disponibilités	68 326	48 829	19 497
TOTAL ACTIF	**71 441**	**51 944**	**19 497**
PASSIF			
Report à nouveau	51 718	27 073	24 646
Résultat	19 497	24 646	- 5 148
Fonds propres	**71 216**	**51 718**	**19 497**
Dettes	226	226	-
TOTAL PASSIF	**71 441**	**51 944**	**19 497**

Un examen des comptes au 31/12/2019 permet de détailler les postes du bilan selon les trois entités principales (Triathlon Loisirs, Triathlon Elite, Cyclisme) de la manière suivante :

en €	Triathlon Loisirs	Triathlon Elite	Cyclisme	Total
ACTIF				
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks	3 115	-	-	3 115
Disponibilités	54 303	3 252	10 771	68 326
TOTAL ACTIF	**57 418**	**3 252**	**10 771**	**71 441**
PASSIF				**-**
Report à nouveau calculé	18 872	27 283	5 563	51 718
Résultat	38 320	- 24 031	5 208	19 497
Fonds propres	**57 192**	**3 252**	**10 771**	71 216
Dettes	226	-	-	226
TOTAL PASSIF	**57 418**	**3 252**	**10 771**	**71 441**

Triathlon Loisirs :

La trésorerie de la section Triathlon Loisirs est fortement excédentaire fin 2019. Cela provient notamment de la décision du club de recouvrir l'ensemble des cotisations des adhérents en septembre 2019 pour la saison 2019/2020. Pour les saisons antérieures, les cotisations Jeunes étaient déjà perçues en septembre tandis que les cotisations adultes étaient majoritairement perçues en janvier de l'année suivante. Ce changement de pratique a entraîné un encaissement supplémentaire d'environ 15 000€.

Triathlon Elite

Suite à la disparition de la section Elite et après paiement des factures émises sur 2019, il subsiste un reliquat de 3252€. Ce reliquat pourra servir à couvrir d'éventuelles dépenses à venir dont le bureau actuel n'a pas connaissance.

Cyclisme :

La section Cyclisme possède deux fois plus de disponibilités que fin 2018. Ces disponibilités sont en partie nécessaires pour l'organisation annuelle de la course club mais qui n'a pas eu lieu en 2019.

Les trois entités disposent de soldes bancaires positifs, le total des disponibilités enregistrées comptablement s'élève à 48 829€.

Compte de résultat 2019

Le compte de résultat 2019 de l'association ECS se présente synthétiquement de la manière suivante :

en €	2019	2018	Variation
PRODUITS			
Ventes de marchandises	6 070	6 494	- 424
Subventions et dons reçus	29 263	127 335	- 98 072
Cotisations adhérents	49 678	30 967	18 711
Autres produits d'exploitation	7 303	3 355	3 948
Produits financiers	20	140	- 121
Produits exceptionnels		-	-
TOTAL PRODUITS	**92 332**	**168 291**	**- 75 958**
CHARGES			
Variation de stock		- 3 115	3 115
Achats	14 722	20 380	- 5 658
Services extérieurs et autres charges exploitation	58 114	124 340	- 66 227
Charges financières		-	-
Charges exceptionnelles		2 040	- 2 040
TOTAL CHARGES	**72 836**	**143 645**	**- 70 809**
RESULTAT	**19 496**	**24 646**	**- 5 149**

Un examen des comptes au 31/12/2019 permet de détailler les postes du compte de résultat selon les trois entités principales (Triathlon Elite, Triathlon Loisirs, Cyclisme) de la manière suivante :

en €	Triathlon Loisirs	Triathlon Elite	Cyclisme	Total
PRODUITS				
Cotisations adhérents	47 026		2 652	49 678
Subventions	19 000	853	1 759	21 613
Dons et sponsoring	1 000		6 650	7 650
Ventes de vêtements	6 070			6 070
Autres revenus (soirée, Duathlon, divers)	4 256	2 605	442	7 303
Produits financiers	20			20
Produits exceptionnels				-
TOTAL PRODUITS	**77 371**	**3 458**	**11 503**	**92 332**
CHARGES				-
Achats de matériel et vêtements	9 915		1 282	11 197
Variation de stock vêtements				-
Participations financières coureurs		12 132		12 132
Frais Voiture (essence, entretien)			412	412
Frais d'organisation de courses	3 228			3 228
Affiliations et licences	10 615	962	2 295	13 871
Inscriptions courses	1 243		1 568	2 811
Entraineurs (y compris formation)	6 331			6 331
Masse salariale	1 018			1 018
Frais de déplacements/misson/alimentation	4 936	194	437	5 568
Honoraires Compta, Avocat et CAC	1 000	13 382		14 382
Télecoms, service Web, Poste	105			105
Assurance	459		300	759
Autres charges d'exploitation	203	819		1 022
Charges financières				-
Charges exceptionnelles (pénalités)				-
TOTAL CHARGES	**39 051**	**27 489**	**6 295**	**72 836**
RESULTAT	**38 319**	**- 24 031**	**5 208**	**19 497**

- **Triathlon Loisirs**

- Les recettes de l'entité Triathlon Loisirs atteignent un niveau exceptionnellement élevé en 2019 en raison du changement de pratique dans la perception des cotisations Adultes (appelées désormais en septembre et non plus en janvier comme cela était majoritairement le cas). Les cotisations s'élèvent à 47 026€ en hausse de 68% par rapport à 2018 (+19 080€). Hors changement de méthode, les cotisations auraient augmenté de 13% (+14% sur les Adultes et +12% sur les Jeunes). L'impact du changement de pratique est d'environ 15 000€.
- L'entité a perçu en 2019 des subventions de la Ville de Sartrouville pour 9000€ ainsi que des subventions de la Région Ile de France pour 10 000€.
- Elle a par ailleurs vendu des tenues du club à des adhérents pour 6070€ (tri-fonctions, vestes de vélo, vendus à prix coûtant…) et a perçu des revenus de deux évènements principaux (duathlon et soirée du club) pour 4256€.

- Ses dépenses sont essentiellement constituées du règlement des licences à la Fédération Française de Triathlon (9508€), du règlement de frais d'inscription aux courses pris en charge par l'association pour les jeunes (1243€) et des frais d'affiliation du club à la FFTRI et au Comité Départemental de Triathlon (1107€). Ces dépenses représentent au total 11 867€, soit un tiers des dépenses de l'entité.
- Les achats de vêtements et de matériel (vélos, petit équipement pour l'entraînement) s'élèvent à 9909€ (dont 3 115€ a été stocké).
- Les frais d'organisation de course (3228€) se composent pour l'essentiel de frais de chronométrage, de secours, de sonorisation engagés pour l'organisation du Duathlon de Sartrouville.
- Les dépenses liées aux entraîneurs (7348€) sont constituées des rémunérations des entraîneurs professionnels, de défraiements d'entraîneurs bénévoles et de charges de formation (BF5, PSC1).

- **Triathlon Elite**

Denis Veron, président du club jusqu'au 4 avril 2019 a engagé des dépenses en lien avec l'équipe Élite pour un montant total de 27 490€. Ces dépenses sont constituées pour l'essentiel de dotations à des triathlètes pour 12 132€ (équipements remis à 4 triathlètes), d'honoraires d'avocats et d'expert-comptable pour 13 382€.

L'équipe Elite n'a pas perçu de subventions de la Ville de Sartrouville en 2019 (le club a dû en effet rembourser début avril 2019 la subvention de 84 000€ versée en février 2019 pour l'élite). La Ville de Sartrouville s'est néanmoins engagée à prendre en charge les dépenses déjà engagées sur 2019, à savoir 27000€. Ces sommes ont été versées en mars 2020.

- **Cyclisme**

L'activité cyclisme perçoit les remboursements de licences et équipements de ses membres pour 2652€. Les subventions (1759€) et les sponsors (6650€) sont très significatifs dans les produits de la section. Elles permettent de financer l'achat de tenues, la participation à des courses, l'affiliation du club aux deux fédérations, les frais de déplacement.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 19 498€ au poste « report à nouveau » porté ainsi de 51 718€ à 71 216€.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2020 et IMPACT DE LA CRISE DU COVID

L'activité et le budget 2020 sont fortement impactés par la crise du Covid-19 et des mesures de confinement mises en place en mars 2020 (fermeture des piscines et stades le 13/03/2020, annulation de toutes les compétitions sportives…). L'ensemble des entraînements collectifs ont été suspendus dès le 13/03/2020. Sur recommandation de la Fédération Française de triathlon, il a été décidé de ne pas reprendre les entraînements collectifs club en mai.

De nombreuses incertitudes existent encore à la date de l'AG sur l'évolution et les impacts de la crise du Covid-19. Le budget est construit sur l'hypothèse d'une reprise des entraînements et des compétitions en septembre 2020.

en €	Triathlon Loisirs	Triathlon Elite	Cyclisme	Total
Produits	51 090	27 655	9 744	88 489
Charges	- 37 349	-	- 6 750	- 44 098
Résultat	**13 741**	**27 655**	**2 994**	**44 390**

- **Triathlon Loisirs**

La section Triathlon présente un **budget 2020 excédentaire**. Cet excédent est néanmoins moins important qu'en 2019, pour plusieurs raisons :

- Une baisse significative des produits et plus particulièrement des cotisations sur 2020:
    - Le changement de calendrier pour l'appel des cotisations adultes (les cotisations étant appelées en septembre et non plus jusqu'en janvier N+1 pour les adultes) avait induit la comptabilisation exceptionnelle de près de deux années de cotisations adultes en 2019. L'année 2020 intègre les cotisations adultes et jeunes appelées en septembre 2020 pour la saison 2020/2021.
    - Le comité de direction prévoit une stabilisation des effectifs mais propose une réduction exceptionnelle de 30% du montant des cotisations pour les anciens adhérents.
    - Ces deux éléments ont pour conséquence une baisse de 50% des cotisations.
- Une stabilisation des charges :

- Un certain nombre de dépenses ont été revues à la baisse suite à l'arrêt des entraînements et des compétitions à partir de mars 2020 (masse salariale, frais de déplacement, dépenses pour la soirée club prévue en mars).
- Néanmoins, certaines dépenses seront reportées sur le 4ème trimestre 2020 (soirée club, championnat de France, stage…)
- Le Codir prévoir également un budget pour l'achat d'équipements club (vélos, matériel d'entraînement…).

en €	Réalisé 2019	Budget 2020	Variation	
PRODUITS				
Cotisations adhérents	47 026	22 418	- 24 608	-52%
Subventions	19 000	15 672	- 3 328	-18%
Dons et sponsoring	1 000	1 000	-	0%
Ventes de vêtements	6 070	6 000	- 70	-1%
Autres revenus (soirée, Duathlon, divers)	4 256	5 000	744	17%
Produits financiers	20	1 000	980	
Produits exceptionnels			-	
TOTAL PRODUITS	**77 371**	**51 090**	**- 26 281**	**-34%**
CHARGES			-	
Achats de matériel et vêtements	9 915	15 000	5 085	51%
Variation de stock vêtements			-	
Frais d'organisation de courses	3 228	3 000	- 228	-7%
Affiliations et licences	10 615	7 229	- 3 386	-32%
Inscriptions courses	1 243	700	- 543	-44%
Entraineurs (y compris formation)	6 331	3 000	- 3 331	-53%
Masse salariale	1 018	2 000	982	97%
Frais de déplacements/misson/alimentation	4 936	2 000	- 2 936	-59%
Honoraires Compta, Avocat et CAC	1 000	720	- 280	-28%
Télecoms, service Web, Poste	105	250	145	138%
Assurance	459	450	- 9	-2%
Autres charges d'exploitation	203		- 203	-100%
Charges financières			-	
Charges exceptionnelles/ dépenses imprévues		3 000	3 000	
TOTAL CHARGES	**39 051**	**37 349**	**- 1 703**	**-4%**
RESULTAT	**38 319**	**13 741**	**- 24 578**	**-64%**

- **Triathlon Elite**

Aucune dépense n'est prévue sur 2020. Le club a perçu la somme de 27 633€ de la part de la Ville de Sartrouville du titre du remboursement des dépenses engagées en 2019.

- **Cyclisme**

En 2020, la subvention de la mairie ayant été nulle, la fidélisation des sponsors actuels sera un atout majeur pour le lancement de la saison suivante et pour espérer la possibilité d'organiser une épreuve.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Concernant la section Triathlon, le nouveau projet du club s'inscrit dans la ligne directrice de la Fédération Française de Triathlon. Il s'articule autour des axes suivants :

- La promotion du triathlon loisir/plaisir/santé associée à des valeurs éco-citoyennes ;
- Le développement de la mixité avec et pour les jeunes, féminines, masters et parathlètes ;
- Renforcer la pratique de haut niveau au sein de la structure du club et faire émerger les champions de demain.

L'évolution des pratiques et du nombre de pratiquants impose au club d'évoluer continuellement afin de répondre aux attentes de chacun, tout en accompagnant les membres autour d'activités communes fédératrices.

C'est dans cette optique que le Comité de Direction, renforcé par de nouveaux administrateurs, accélèrera la poursuite de la restructuration du club, avec un accent particulier sur la partie Adultes, moins encadrée que l'Ecole aujourd'hui. C'est dans cette optique d'amélioration et de pérennisation, qu'Eric Eliasse souhaite s'engager professionnellement au sein de club à l'horizon 2021.

Ainsi, afin de réduire notre dépendance aux subventions publiques et pérenniser nos budgets associés à un encadrement évoluant vers plus de professionnalisation, le club aura pour objectif la réalisation d'un évènement sportif visant un public adulte (à la différence du Cross Duathlon orientée vers les jeunes et donc capé par la ligue sur les frais d'inscription). Les réflexions autour d'une épreuve de type Triathlon sont ouvertes, malgré la difficulté de disposer d'un plan d'eau autorisé à la baignade.

De plus, à travers sa section Cyclisme, le club ambitionne de retrouver les routes Sartrouvilloises en organisant sur ses terres une course ouverte aux triathlètes, aux cyclistes et aux novices en proposant un contre la montre, un critérium, une Gentlemen pour les années à venir

En parallèle, afin de faciliter nos possibilités d'embauche d'entraîneurs diplômés en natation, et afin de proposer des activités de nage en eau libre pour les membres, le club souhaite s'affilier à la fédération française de natation dans l'activité « eau libre », en lien avec la base de notre sport. Le Comité Directeur soumet à l'approbation par l'Assemblée Générale cette proposition.

Cette affiliation additionnelle entraînera la mise à jour de nos statuts.

Enfin, ces efforts de développement et d'autonomie de club ne peuvent se concrétiser qu'avec une vision partagée par les membres. Cette structuration ne reste pérenne sur grâce à la mobilisation des bénévoles, nécessaire à toute vie de club.

MONTANT DES COTISATIONS POUR LA SAISON 2020/2021

- **Pour le Triathlon**

Il est proposé de ne pas modifier la grille tarifaire en vigueur en 2019/2020 et de fixer le montant des cotisations 2020/2021 comme suit :

Catégories	Sartrouvillois	Non-Sartrouvillois
Mini-Poussins	170 €	180 €
Poussins	180 €	190 €
Pupilles	190 €	200 €
Benjamins	200 €	210 €
Minimes	210 €	220 €
Cadets	220 €	230 €
Juniors	220 €	230 €
Adultes	230 €	240 €

Compte-tenu des circonstances exceptionnelles liées à la crise du Covid-19 et de l'interruption des entraînements et compétitions entre mars et juin 2020, il est proposé à titre exceptionnelle de pratiquer une **remise de 25% minimum sur les cotisations 2020-2021** et cela uniquement **pour les adhérents déjà inscrits en 2019/2020** et à jour de leur cotisation. Le Comité Directeur soumet à l'approbation par l'Assemblée Générale cette proposition.

Enfin, associée à cette cotisation, le Comité de Direction souhaite intégrer une dotation vestimentaire. Ainsi, chaque membre se verrait dotée d'un T-Shirt aux couleurs du club. Le Comité de Direction souhaite que cette proposition soit partagée par les membres et soumet l'approbation à l'Assemblée Générale.

- **Pour le Cyclisme**

La section Cyclisme ne réclame aucune cotisation à ses membres, la section ne comprenant pas d'encadrement rémunéré. Seules les licences retenues par les membres sont réglées aux fédérations.

100% des adhérents sont licenciés FFC, toutefois 7 d'entre eux ont également une licence FSGT. Avec un tarif très attractif, la FSGT propose un calendrier aussi fourni que la FFC comprenant ses championnats départementaux, régionaux et nationaux et un niveau très relevé d'année en année. La majorité des licenciés ECS possède une licence Pass'cyclisme FFC ou Pass'cyclisme Open.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE

Au cours de l'année 2019/2020, trois membres du comité directeurs ont démissionné pour raisons personnelles : Jean Carmier, Séverine Roman et Ahmed Hammami. Par ailleurs, Frédéric Poitard souhaite quitter le comité directeur.

Ainsi, 4 postes d'administrateurs sont à pourvoir.

Le Comité Directeur invite les candidats intéressés à faire acte de candidatures au poste d'administrateur du Comité Directeur et à faire état de leurs motivations. Un vote aura lieu en séance.

CONVENTIONS

Il n'existe aucune convention réglementée.

ADOPTION DE STATUTS MODIFIES

Le Comité Directeur propose la modification des statuts existants afin :

- de permettre l'affiliation de l'association à la fédération française de natation (article 6 des statuts)

- de modifier le siège social de l'association (article 2 des statuts) et de le fixer au : Centre Aquatique de la Plaine (CAP), 7 rue du bas de la plaine, 78500 SARTROUVILLE. Ce changement d'adresse entraînera un changement de numéro de SIRET de l'association.

Nous sollicitons le vote de l'Assemblé Générale pour l'approbation des Statuts modifiés.

Monsieur Pascal MINGRET, Président